

vu verser de grosses sommes aux agriculteurs. Que s'est-il produit en 1988? Nous avons eu des élections fédérales.

Vous me pardonnerez mon cynisme, monsieur le Président, mais je crois important de voir les choses dans leur contexte.

Comme il ne me reste que quatre ou cinq minutes, je vais énumérer seulement les autres sujets de préoccupation qu'il faudra examiner en comité. Il en découle des questions d'ordre technique. J'en effleure quelques-unes.

Certains producteurs craignent, entre autres choses, que le régime universel ne soit un cauchemar à administrer. Voici ce qu'en dit un agriculteur de Saskatchewan, un nommé Jim Coghlin: «Je vois dans le plan une possibilité flagrante d'abus; par les temps qui courent, les principes moraux peuvent vite nous abandonner.» Voilà ce que cet homme de Saskatchewan a dit.

On s'inquiète des répercussions que peut avoir le régime universel sur le marché. Certains spécialistes de l'agriculture, surtout dans les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan, ont posé de nombreuses questions à cet égard. Par exemple, on se demande si le régime universel faussera le jeu du marché. De fait, monsieur le Président, voici ce que disent ces gens. Dans le cas du blé, par exemple, on entend partout dans le monde qu'il ne faut surtout pas cultiver du blé, que les prix sont abominables et qu'il existe de meilleures cultures. Mais que recommande le régime universel? En gros, le régime prévoit qu'il faut absolument cultiver du blé, cette culture étant des plus rentables. Et personne ne semble s'étonner plus qu'il le faut.

Pourtant, cela pourrait drôlement fausser le marché. Nous allons continuer d'étudier la question en comité.

On craint en outre une augmentation de la surface en cultures spéciales, ce qui pourrait—j'appuie sur le mot «pourrait»—entraîner un surplus sur le marché des cultures spéciales. Si cela se produisait, on assisterait à une chute des prix des cultures spéciales et, simultanément, à une hausse des coûts des programmes de sécurité pour les agriculteurs.

On s'inquiète également, monsieur le Président, de la possibilité que le programme décourage les bonnes techniques agricoles. Cette inquiétude a déjà été formulée, et je la reprends en m'appuyant sur une déclaration de l'organisme de recherche et de consultation Agri Decision, de Winnipeg. Cet organisme a soutenu qu'un agriculteur toucherait, pour produire 20 boisseaux l'acre, le même revenu que pour en produire 35. Selon cet organisme, si, pour produire une récolte plus abondante, l'agri-

Initiatives ministérielles

culteur devait dépenser de l'argent pour acheter de l'engrais, par exemple, le ferait-il? Ou est-ce que cela ne représenterait pas du gaspillage dans le cadre du régime universel?

Je crois que l'inquiétude est justifiée, monsieur le Président. Il faudra étudier soigneusement la question, lorsque le projet de loi sera renvoyé au comité.

On craint aussi que le régime universel ne nuise vraiment à la diversification et que les banquiers ne disent aux producteurs: «Ne sortez pas des sentiers battus; tenez-vous-en aux cultures traditionnelles, car ce sont les moins risquées; n'essayez pas de trop innover; ne cherchez pas à diversifier vos cultures!» Cela nous préoccupe.

On craint en outre, monsieur le Président, que le régime universel ne décourage la conservation et que les agriculteurs—certains d'entre eux du moins—ne s'empressent de cultiver des terres de faible rendement, des terres à fourrage, par exemple, pour maximiser la superficie cultivée et, partant, leur rendement.

Donc, nous appuyons le principe de ce projet de loi, car c'est notre devoir de venir en aide aux agriculteurs. Ils vivent des temps difficiles à l'heure actuelle. Ce programme soulève des questions comme le ferait n'importe quel programme—le ministre de l'Agriculture l'a signalé ce matin, je crois, dans son allocution—, car les opinions diffèrent toujours dans ce genre de choses.

• (1600)

Si nous présentions un programme de ce genre, il susciterait aussi des interrogations. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le programme présenté par le ministre de l'Agriculture en suscite aussi.

Nous voulons que le projet de loi soit renvoyé au comité le plus tôt possible, de sorte que nous puissions l'examiner à fond.

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, permettez-moi de poser une question au député. J'apprécie beaucoup le ton constructif et positif de son discours. Il ne fait aucun doute que certains des points qu'il a soulevés méritent qu'on s'y attarde.

Étant donné que, pendant une période de cinq ou six ans, les prix étaient catastrophiques et que d'autres désastres naturels ont eu une incidence dévastatrice sur le secteur agricole, tout particulièrement les céréales et les oléagineux, les agriculteurs auraient peut-être fait faillite s'ils n'avaient pas pu compter sur la générosité des Canadiens et sur l'appui du gouvernement fédéral.